

Document

Les défaillances d'entreprises en hausse de 11% en 2009 (20.01)

Reuters – 19.01

Le nombre de défaillances d'entreprises a augmenté de 11% en 2009 en France, comme en 2008, mais avec une stabilisation encourageante au dernier trimestre, selon une étude publiée par Altares.

Plus de 63.000 jugements d'ouverture de procédures collectives ont été prononcés l'an dernier, un volume comparable au chiffre historique de 1993, dont 61.594 au titre d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire et 1.452 au titre d'une sauvegarde, précise la société spécialisée dans l'information sur les entreprises.

Il s'agit d'une hausse de 11,4% pour les redressements et liquidations judiciaires, après +10,9% en 2008, tandis que le dispositif plus récent de sauvegarde a confirmé sa percée avec un bond de 107%.

"L'année 2009 a été une année compliquée pour de nombreux chefs d'entreprise mais finalement moins sévère que ne le laissaient craindre certaines hypothèses de début de période où le catastrophisme prévalait", a déclaré Thierry Millon, responsable des analyses chez Altares.

Sur le seul quatrième trimestre, les défaillances d'entreprises ont diminué de 0,4% avec 15.729 cas contre 15.795 sur les trois derniers mois de 2008.

"La forte sinistralité des entreprises s'est concentrée sur le second semestre 2008 et le premier semestre 2009", a ajouté Thierry Millon.

Si les micro-entreprises sans salarié restent les plus fragiles, ce sont les PME, le plus souvent industrielles, qui ont payé le plus lourd tribut à la crise en 2009.

Les entreprises sans salarié ont représenté 43% des défaillances l'an dernier mais ont mieux résisté qu'en 2008 : 26.573 d'entre elles ont fait l'objet d'une procédure collective, soit un nombre en recul de 5,8%.

Dans les PME de 3 à 200 salariés, le nombre de défaillances a au contraire augmenté de 49% avec 18.934 jugements, et même de 62% pour les entreprises de 50 à 100 salariés.

Elles ont au contraire baissé de 16,9% pour les entreprises de 200 salariés et plus, avec 74 cas contre 89 en 2008.

DEUX POIDS LOURDS, NORTEL ET HEULIEZ

De façon récurrente, les entreprises les plus jeunes ont été les plus exposées avec, en 2009, une hausse de 23% des défaillances de firmes de moins de trois ans. A l'opposé, les sociétés de plus de 50 ans, le plus souvent industrielles, ont elles aussi présenté une dégradation importante avec une augmentation de 23% des défaillances (169 jugements).

Par secteurs, l'industrie a connu en 2009 une progression de 25% des défaillances, avec plus de 4.000 cas, mais en enregistrant un recul de 4,8% des procédures au quatrième trimestre.

Au sein de ce secteur, l'industrie agroalimentaire a mieux passé l'année avec une baisse des jugements de 8%.

Les activités financières et d'assurance (+36%), l'immobilier (+25%), le transport routier de marchandises (+21%), les services d'hébergement (+20%) et les services aux entreprises (+13%) ont été durement touchés même si, dans l'immobilier, la baisse est deux fois moins forte qu'en 2008.

En 2009, note Altares, 1.200 agences immobilières ont déposé le bilan. Dans le sillage de ce secteur, les défaillances ont augmenté de 14% dans le bâtiment.

Les défaillances dans le secteur de la restauration ont augmenté de 9% avec 4.944 jugements mais les débits de boisson ont été mieux orientés avec une baisse de 9% (1.119 cas) qui fait suite à une envolée de 27% des jugements en 2008.

La hausse des défaillances a atteint 18% dans les services aux particuliers, plus de la moitié des cas se situant dans les activités de coiffeurs et soins de beauté et corporels, mais elle a été contenue à moins de 8% dans le commerce.

Par chiffre d'affaires, la défaillance la plus importante a concerné l'équipementier télécoms Nortel Networks (360 millions d'euros de chiffre d'affaires, 968 salariés). Pour le nombre de salariés, c'est l'équipementier automobile Heuliez, mis en redressement judiciaire en avril, qui arrive en tête du classement de la sinistralité en 2009 avec 1.083 emplois en jeu.